



Bulletin *Municipal*

Décembre 2020



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Toute l'équipe municipale vous souhaite de

Joyeuses Fêtes



Du nouveau chez les
employés communaux



L ADMR et le CCAS
c'est quoi ?



Un été au camping



La réserve du Girard
et bien plus...

Informations

INFO SICTOM
La collecte des emballages
qui avait lieu les semaines
PAIRES en 2020 se
déroulera les semaines
IMPAIRES en 2021



Contact

Mairie de PARCEY 1, Rue d'Aval 39100 PARCEY
Tél : 03.84.71.01.89 Fax : 03.84.71.00.21
Adresse mail du Secrétariat : ccjdparcey@wanadoo.fr
secretariatparcey@orange.fr
Adresse mail de Mme le Maire : maireparcey@orange.fr
Site Internet : www.parcey.fr
Facebook : communedeparcey

En cas d'urgence, vous pouvez contacter
Mme le Maire au 06.79.85.07.71

Permanences

Mme le Maire Céline LABOUROT : le lundi et mercredi matin
Premier Adjoint Bruno PESENTI : le mardi matin
Député M. Jean Marie SERMIER : 2ème jeudi de chaque mois en Mairie
à partir de 14h

L'équipe du personnel communal

Secrétariat : Mme Annie MAITRE, Mlle Stéphanie LONG
Services Techniques : M. Vincent DUGARDIN, M. Jacques FOURNIER
Ecole : Mme Sandrine PRODHON,
Ecole - cantine - salle des fêtes : Mme Jennifer DAMY,
Mme Sandrine BERTRAND, Mme Lucie DEMONTROND
Accueil de Loisirs : personnel du Grand Dole

AGENCE POSTALE

Lundi : 15h - 18h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h

La commune recherche des bénévoles
pour participer à la garde des enfants de
l'école en cas de grève.
Si vous êtes intéressé(e)s,
merci de vous adresser en mairie
au 03 84 71 01 89

Etat Civil 2020

Naissances :

ROZ MOREAUX Théo le 11/01/2020
De Anthony ROZ et Angélique MOREAUX
BASSOT Lucas le 29/12/2019
De BASSOT Florian et Mylène PERNIN
BOURZAY Camille le 28/12/2019
De Fabrice BOURZAY et Nelly GRESSARD
DECANTER Inès le 12/02/2020
De RINGARD Alain et Marie DECANTER
VIELLARD Chloé le 29/03/2020
De VIELLARD Benoît et Blandine PATTON
GARDIEN Oriana le 27/06/2020
De GARDIEN Dimitri et Audrey PARRA SANCHEZ
HENRY Léanne le 30/05/2020
De HENRY Damien et Anaïs MAGNIN
LEUBA Julia le 31/10/2020
De LEUBA Maxime et Justine CABRERIZO-TORRES
BAILLY-MAITRE Liam le 08/08/2020
De BAILLY-MAITRE Matthias et Alexia DHIVERS
3 autres naissances sans accord de publication

SECRETARIAT

Lundi :	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Mardi :	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi :	8h00 - 12h00	fermé
Jeudi :	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi :	8h00 - 12h00	fermé

Décès :

SERVILLAT Epouse GIONNI Marie-Hélène le 16/01/2020
MEYER Epouse KERJEAN Cécile le 01/02/2020
PRUNEAUX Epouse LONGECHAMP Monique le 22/02/2020
BERMOND Michel le 07/03/2020
MARILLIER Pierre le 22/04/2020
MASSON Epouse MONGE Suzanne le 23/06/2020
BOICHUT Epouse SECRÉTANT Josette le 29/07/2020
LAZARTIGUES Epouse OLIVIER Nicole le 08/10/2020
DESPRÉS Pierre le 11/11/2020
BONGAIN Epouse CALINON Madeleine le 27/11/2020

Mariages :

REVILLOT Cyril et LOUREIRO Laura le 08/08/2020
POIROT Jérémy et TREFF Audrey le 05/09/2020
ROUSSEAU François et GAVIGNET Virginie le 19/09/2020



Chères Parcillonnes, chers Parcillons,

C'est dans un contexte plutôt morose, face à une situation sanitaire bien compliquée, que je m'adresse à vous. Cela fait maintenant sept mois que la nouvelle équipe municipale est au travail et s'investit dans de nouveaux projets, tout en veillant à maintenir une gestion rigoureuse du budget de notre commune. Notez que celui-ci vous sera entièrement détaillé dans un prochain bulletin. Il était trop précoce et précipité de vous présenter ici un rapport du budget né dans une situation de crise et élaboré par une équipe renouvelée à 70%.

Compte tenu de la baisse des dotations, de la crise économique à laquelle notre pays va devoir faire face et des difficultés pour nos commerçants et producteurs locaux, nous devons rester mobilisés pour poursuivre le développement de Parcey. Notre village a de réels atouts et nous avons la chance de pouvoir y vivre. Continuons à écrire son histoire ensemble.

Quelques projets débiteront courant 2021 : la réfection de la rue de la Plassotte avec la création d'une voie piétonne afin de sécuriser les promeneurs, la création de puits perdus sur la Grande rue et l'impasse de la Motte pour résoudre le problème d'eau stagnante, l'investissement dans les fenêtres et portes-fenêtres à la MAM (Maison d'Assistants Maternelles) et à la salle des fêtes dans un souci d'économie d'énergie, la sécurisation renforcée du nouveau matériel communal avec la pose de portes de garage et d'une alarme et enfin, la mise aux normes (électricité et incendie) des bâtiments communaux. Ces projets sont tous éligibles à une subvention non négligeable de l'État et/ ou du Département à hauteur minimum de 25%.

Nous travaillons encore sur le projet d'aménagement de la RD905 pour la sécurisation de la partie nord (cf page 23 de ce bulletin) afin d'obtenir toutes les informations nécessaires pour déposer un dossier de demande de subventions avant le 31 décembre prochain, afin de débiter ce projet dans l'année 2021. Si malgré nos efforts, les demandes de subventions sont hors délai, nous repousserons en 2022.

Parallèlement à ces investissements, trois nouvelles animations ont vu le jour en 2020 : un marché de producteurs locaux, des cours de yoga et des cours de dessin/peinture mais aussi à venir en 2021: des ateliers seniors réalisés par l'ADMR en plus de ceux déjà proposés par le SISPAH et une journée secourisme animée par la Croix Rouge.

L'équipe municipale et moi-même avons à cœur de respecter nos engagements et nous mettons tout en œuvre pour concrétiser les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.

Notez qu'en raison de la pandémie et indépendamment de notre volonté, certaines commissions n'ont pas encore été réunies. Nous avons également dû annuler la réunion prévue concernant le pôle santé. Nous nous en excusons et nous espérons que la situation s'améliorera rapidement afin de pouvoir le faire.

Merci à l'équipe municipale qui m'entoure et aux employés municipaux pour leur investissement et leurs compétences sans quoi tous ces projets ne pourraient pas voir le jour.

Enfin, puisque la situation sanitaire ne permettra pas cette année de se retrouver pour un moment convivial à l'occasion des vœux et en attendant des jours meilleurs, permettez-moi, au nom de l'ensemble du conseil municipal, de vous souhaiter à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2021, remplie de joie, de bonheur partagé et surtout des vœux de bonne santé.

Prenez soin de vous, ne relâchez pas vos efforts, respectez les mesures barrières et protégez-vous de ce virus !

■ Vie Communale



◆ Un marché de producteurs locaux à Parcey

Suite à la crise du coronavirus, de nombreuses questions se sont posées sur notre mode de vie : pouvons-nous vivre autrement ? Quels comportements adopter pour être plus respectueux de notre environnement et être en harmonie avec la nature ? Comment lutter contre la mondialisation ?

Les « circuits courts » sont une des solutions :

en effet, ils permettent de consommer des produits de qualité, élaborés localement (ce qui permet de faire de grosses économies de carburants) et en prime, ils apportent un pouvoir d'achat à nos artisans, commerçants et autres agriculteurs.

Depuis le mois de juillet, la commune a mis en place un marché de producteurs. Le rendez-vous est fixé sur le parking de la salle des fêtes tous les deuxièmes vendredis du mois.

Après des débuts un peu timides faute d'exposants, ce marché a pris une nouvelle dimension avec la venue de nouveaux exposants. A cela sont venues s'ajouter une buvette (tenue par une association différente chaque mois) et une structure gonflable à destination des enfants.

Les habitants du village sont de plus en plus nombreux à fréquenter ce marché qui permet de joindre l'utile (acheter local) à l'agréable avec l'occasion de rencontres et de discussions.

Une belle initiative !

Photos réalisées avant l'obligation du port du masque





◆ Les CM2 récompensés.

Une cérémonie bien sympathique s'est tenue le jour des vacances dans le petit parc attenant à l'école : la commune avait tenu à rendre hommage aux élèves de CM2 dont c'était la dernière journée à l'école de Parcey.

Dix élèves (dont un absent sur la photo) se sont vu remettre deux cadeaux par les membres de la commission école : une clé USB et un livre humoristique sur le monde du collège qu'ils découvriront dans quelques semaines. En attendant, nous souhaitons bonnes vacances aux enfants et aux enseignantes.

◆ Le Sous-préfet en mission préventive.

Face à la menace toujours présente du coronavirus (7 nouveaux cas de Covid19 et deux foyers d'infection déclarés dans la région doloise ces dernières 24 heures), Joël Bourgeot, le sous-préfet de Dole, avait programmé une visite à la plage de Parcey ce samedi 25 juillet. Il était accompagné de Mme Saleur, commandante de la gendarmerie de Dole et des élus du village.

Dans son discours, il a tenu à préciser que son intervention était pédagogique et préventive. Il a rappelé aux nombreux baigneurs présents en ce bel après-midi ensoleillé que la vigilance ne doit pas se relâcher et que le respect des gestes barrières doit aussi être mis en application à la plage avec la distanciation physique. Le Jura est une destination très prisée cet été et malgré l'afflux de touristes, tout doit être fait pour éviter la recrudescence de la maladie. Le groupe s'est ensuite rendu au restaurant « La Plage » où, là aussi, les gestes barrières sont appliqués avec le gel hydroalcoolique à disposition des clients et le masque obligatoire pour tout déplacement à l'intérieur de l'établissement, ce qui, par ces périodes de chaleur, n'est pas très agréable à supporter, mais c'est pour la bonne cause !



■ Vie Communale

◆ 3 Questions à Pascal Spony gérant du camping des bords de Loue.



1. Quel bilan tirez-vous de cette saison si particulière ?

Finalement le bilan est positif car au mois de mai, nous ne savions pas où nous allions.

Dès que l'on a eu l'autorisation d'ouvrir le camping, la clientèle a joué le jeu.

On a bien travaillé début juillet, plus tôt que d'habitude, et fin juillet, beaucoup de locatifs étaient complets, ce qui est rare. Aujourd'hui encore (nous sommes le 21 août) il y a 468 campeurs sur le site !

2. La clientèle était-elle la même que les années précédentes ?

Non, car nous avons eu beaucoup plus de Français avec de nombreux locaux venant de Dijon, Besançon, d'Alsace ou d'autres régions limitrophes. Les Hollandais étaient présents mais moins nombreux cette année (35% au lieu de 50% des campeurs). Le département du Jura est très convoité cette année, les gens apprécient le calme, la verdure et les nombreux sites à visiter. Le camping est agréable, idéal pour les familles car l'accès à la Loue est sécurisé. La Loue est un atout indéniable et on s'en est rendu compte lorsque la baignade a été interdite pendant quelques jours, les campeurs avaient tendance à partir.

3. Quels aménagements avez-vous dû mettre en place à cause du COVID ?

Nous avons mis en place les gestes-barrières dans l'enceinte du camping : nous avons limité l'accès à l'accueil à deux personnes en même temps, la désinfection des sanitaires est réalisée trois fois par jour, les transats de la piscine sont régulièrement désinfectés (nous avons employé une personne supplémentaire pour effectuer cette tâche), nous avons espacé les tables de la terrasse et nous avons mis en place un QR code pour la commande des menus et pour la recherche de renseignements. On a même pu organiser des soirées. Au début, on sentait les gens réticents mais ils ont joué le jeu : pour les karaokés, on désinfecte le micro à chaque chanson et pour les soirées dansantes, les danseurs gardent leurs distances ! Le Covid nous a fait réfléchir, mais humainement, c'est une belle année !

◆ Plus de peur que de mal !



On savait le saule du centre de loisirs en mauvais état. Le coup de vent du vendredi 23 octobre a eu raison de sa plus grosse branche.

Heureusement, celle-ci en tombant n'a fait aucun dégât, ni matériel, ni humain car par chance aucun enfant ne se trouvait au centre ce jour de vacances !



Le sort de cet arbre dangereux a été réglé.
C'est l'entreprise Mugnier qui a réalisé les travaux.

■ Vie Communale

◆ Les gens du voyage de passage dans la commune

Dimanche 16 août après-midi, une trentaine de caravanes de gens du voyage en provenance de Rahon sont arrivées à Parcey et se sont installées sur un terrain privé, sans l'accord du propriétaire. Les trois adjoints présents ont alerté les gendarmes puis un médiateur pour trouver une solution.

Finalement, il a été décidé de les installer sur le terrain de foot pour une semaine. Les branchements d'eau et d'électricité ont été effectués et une convention a été établie pour le dédommagement des dépenses et pour la bonne utilisation du terrain avec engagement de rendre les lieux en bon état. En fin de semaine, le responsable, M Reynard a demandé l'autorisation de rester deux jours supplémentaires car le convoi, qui devait se diriger ensuite vers Beaune pour les vendanges, n'avait pas de terrain disponible avant mardi.



« Ils nous ont laissé un terrain impeccable, pas un déchet rien du tout, précise Olivier Damy, adjoint. La cabane des jeunes à proximité n'a pas été détériorée. Le camping n'a subi absolument aucune nuisance. Nous déplorons juste quelques poubelles pleines. Ces déchets sont consécutifs au manque de bacs ou de containers que nous avons pu récupérer. Le contrat a été respecté et le montant de 450 € demandé par la commune a été collecté sans aucun problème. »

Pour Céline Labourot, absente au moment des faits mais qui a toujours été en contact avec les adjoints « dans des cas extrêmes comme celui-ci, la commune doit être réactive et faire face dans l'urgence. Nous avons fait de notre mieux pour gérer la situation le plus sereinement possible et je remercie les adjoints présents pour leur réactivité. »

◆ 11 novembre : le recueillement malgré tout.



Sans public, sans les enfants de l'école, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité très restreint puisque seuls Madame le Maire et trois responsables de l'Association des Anciens Combattants ont pu y assister en raison de la crise sanitaire.

Après le discours d'usage et l'appel aux morts, Céline Labourot a égrené le nom des militaires disparus au combat au cours de cette année 2020.

L'apéritif et le traditionnel repas des anciens eux aussi ont été supprimés.

■ Réglementation

◆ Utilisation des quads



Avant toute chose, il est nécessaire que le quad soit homologué, ensuite de porter un casque et des gants eux aussi homologués et d'être bien sûr correctement assuré. Si le quad fait moins de 50 cm³, il est considéré comme appartenant à la catégorie des quadricycles légers à moteur de catégorie L6e. Cela nécessite pour être conduit, d'avoir plus de 16 ans et de posséder le BSR ou le permis AM.

En forêt publique française, vous pouvez vous promener en quad sur les voies ouvertes à la circulation à moteur, ou sur les pistes balisées spécifiquement à cet effet. La pratique du hors-piste est interdite vous seriez passible d'une **amende de 1 500 €** et d'une **confiscation du quad**.

■ Vie associative

◆ Réunion des présidents d'associations.



Jeudi 17 septembre, Olivier Damy, responsable de la commission associations/manifestations, avait invité les présidents des différentes associations du village pour faire le point à l'aube de cette saison particulière.

Chaque président (ou représentant) a d'abord présenté son association :

- Audrey Lehouck pour l'APE.
- Manon Delhaye, Présidente de l'Association de Danse qui compte 133 adhérentes.
- Dominique Galiache qui propose des cours de yoga tous les lundis.
- Patrick Petit, Président de PLA (Parcey Loisirs Animations).
- François Cortot, Président du club de scrabble depuis 28 ans.
- Marc Humblot, Président de l'Association de Chasse qui compte 39 membres.
- Daniel Commaret Président de la Société de Pêche.
- Eric Corseret, Président des Anciens Combattants.
- Daniel Schwartz, Président de l'Association Canine Territoriale de Franche-Comté.

Seul le club de football Parcey /Gevry n'était pas représenté mais excusé!

Après les présentations, Olivier Damy a rappelé les gestes barrières pour les utilisateurs de la salle des fêtes. Pour ce qui est du calendrier des prochaines manifestations, les responsables des différentes associations sont dans l'attente « des jours meilleurs » avant de pouvoir organiser de nouvelles manifestations, à leur grand regret. Seul le Téléthon devrait avoir lieu, sous certaines conditions. Bruno Pesenti ajoute qu'une représentation théâtrale est prévue le 21 novembre, la venue de la troupe ne se fera que si les consignes sanitaires le permettent.

Olivier Damy rappelle la tenue du marché de producteurs sur le parking de la salle des fêtes les deuxièmes vendredis de chaque mois. L'occupation de la salle des fêtes le vendredi après-midi ne pose pas de problèmes actuellement car, tant que la crise sanitaire est effective, la commune a décidé de ne pas louer la salle des fêtes.

◆ AG de Parcey Loisirs Animation : en attendant les jours meilleurs !

L'Assemblée Générale de Parcey Loisirs Animations s'est tenue jeudi 8 octobre en présence d'une vingtaine de personnes. Le bilan financier, présenté par le trésorier Emile Wagner, fait état de finances saines puisque l'actif de l'association s'élève à 22 707€.

En ce qui concerne les manifestations, la saison 2019/2020 avait bien commencé avec en particulier le Téléthon et plusieurs sorties dont une au salon de l'agriculture. Malheureusement, la crise sanitaire est passée par là et les manifestations de fin d'année (fête de la musique, concours de pétanque) ont dû être annulées. Pour la saison qui commence, beaucoup d'incertitudes en raison de cette crise qui n'en finit pas. PLA a retenu des dates de manifestations en espérant que les choses s'arrangeront. En ce qui concerne le Téléthon, l'association attend les instructions de l'AFM Jura Nord.

Le bureau était renouvelé, à savoir :

Président : Patrick PETIT
Vice-président : Pierre DELAHAYE
Trésorier : Emile WAGNER
Trésorier adjoint : Catherine HUMBLLOT
Secrétaire adjoint : Michel HERNANDEZ



Téléthon 2020

Une permanence a pu être organisée le samedi 5 décembre à la salle Marteau pour récolter vos dons. La somme de 808€ a été reversée à l'AFM.

Merci à tous les donateurs.



LE LIEN VIVANT DE NOTRE VILLAGE

Randonnées - Musique - Animations



APE



◆ Les parents d'élèves toujours motivés

Le 24 septembre dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'APE. Cette association existe depuis de nombreuses années sur Parcey. Son rôle consiste principalement à apporter une aide financière et humaine aux différents projets de l'école. Ainsi, tout au long de l'année scolaire, elle organise diverses manifestations telles que le bal d'Halloween, la vente de chocolats pour Noël, le thé dansant, les bourses (vêtements, jouets, puériculture), le vide grenier du printemps, la fête des écoles.

Le bureau de l'association a été réélu à l'unanimité :

- co-présidentes : Céline Roux et Cécile Humblot
- secrétaire : Elise Chaffange, secrétaire-adjointe : Florine Cètre
- trésorière : Anaïs Magnin.

La motivation des parents est renforcée par l'arrivée de nouveaux membres prêts à retrousser leurs manches !

De nombreuses idées :

Chaque année, les membres de l'APE tentent de faire vivre ses nombreux projets et cherchent à en faire émerger d'autres. La crise sanitaire qui nous atteint actuellement a entraîné l'annulation du bal d'Halloween, mais les principales manifestations de fin d'année sont pour l'instant toujours d'actualité : le vide-greniers et la fête des écoles sont programmés respectivement le 16 mai et le 26 juin 2021.

Cette année, la mairie proposait à l'association de participer au marché de producteur du 11 décembre sous forme de marché de Noël. Pour ce faire, les parents d'élèves avaient organisé des ateliers créatifs de Noël à destination des enfants de l'école. Malheureusement, le second confinement a entraîné l'annulation de ce projet.

Pour fêter Noël, les membres de l'association ont fait fonctionner les commerces locaux. Ainsi, cette année les élèves de l'école recevront chacun un livre commandé à la librairie la Passerelle de Dole et un sachet de friandises fourni par la boulangerie de Parcey.

Un autre projet pourrait voir le jour à l'automne 2021 : une grande manifestation autour du lego cha-peauté par l'association Lug'est dont un des membres est parent d'élève à Parcey

La parole à l'école :

La directrice a présenté à l'Association quelques projets envisagés comme une sortie au Musée de l'école de Saint Rémi pour la classe de CE1/CE2 ainsi que la création d'un conte musical pour la classe de GS/CP.

Malheureusement, d'autres ne verront pas le jour cette année : le projet gymnastique avec les Feux Follets a été annulé en conséquence du second confinement. Le spectacle de Noël, qui devait avoir lieu à Souvans, a dû être annulé à cause du protocole trop contraignant qui devait être mis en place. Les sorties ski quant à elles sont jugées trop coûteuses et difficiles à encadrer.

■ Vie Associative

◆ Des cours de YOGA à Parcey

Une nouvelle activité a débuté lundi 7 septembre à la salle des fêtes : il s'agit de cours de yoga. Ces cours sont assurés par Dôm Yoga, « le souffle en mouvement », à raison de deux séances hebdomadaires le lundi soir, le premier de 17h à 18h15, le deuxième de 18h30 à 19h45. La première a connu un véritable succès puisque ce ne sont pas moins de 24 personnes (dont 4 hommes) qui ont assisté au premier cours.

Dominique, la professeur, était satisfaite de cette première séance avec deux groupes différents mais homogènes. « On travaille beaucoup sur le souffle, précise-t-elle, et on apprend à tourner son regard vers l'intérieur. On travaille beaucoup le dos par des assouplissements et des étirements. On recherche la détente et on termine la séance par de la relaxation. Le chant du « Ômm » clôture le tout avec les vibrations qui agissent comme un massage intérieur. On vient pour se faire



du bien physiquement et se vider la tête, on recherche le bien-être». Pour les personnes intéressées, il reste quelques places. Dominique propose une séance d'essai gratuite. Si celui-ci est concluant, vous aurez à fournir un certificat médical en plus de votre règlement en 3 chèques (87€ pour le plein tarif, réduction de 10% pour les habitants de Parcey, les salariés Inovyn, les élèves de la Forme et les couples).

◆ Assemblée générale du club de scrabble

Le 24 septembre 2020 se tenait la vingt-septième assemblée générale du club de scrabble. On notait la présence de Madame le Maire et de son adjoint aux associations.

Le club compte 16 adhérents, tous affiliés à la Fédération Française de Scrabble. Le Président constate un vieillissement de la population dans tous les clubs, il n'y a pas de renouvellement, les jeunes n'étant pas très attirés par ce jeu.

La séance a débuté par les résultats des compétitions de l'année qui ont été écourtées suite au Covid 19, suivie du rapport financier faisant apparaître une gestion saine de nos finances. Nous remercions la commune pour la subvention qu'elle nous octroie, et la gratuité de la salle des fêtes. Nous ne ferons pas de compétitions nationales tant que la situation sanitaire ne sera pas redevenue normale. Nous assurons les séances hebdomadaires dans le respect des contraintes imposées.



■ Vie Associative

◆ Une nouvelle activité au village : le dessin

Svitlana Khoptian est ukrainienne.

Elle est diplômée de l'académie des Beaux-Arts de Lviv et elle est arrivée en France il y a 20 ans.

Depuis plusieurs années, elle donne des cours à la MJC de Dole.

Elle enseignera son art à Parcey tous les mercredis de 16 à 18 heures à la salle Marteau, en alternance adultes et enfants. Svitlana s'adapte aux souhaits de chaque participant et propose des techniques variées : crayon de papier, pastel, acrylique, fusain...

La première séance, qui était une séance de découverte, a attiré 9 personnes, 4 enfants et 5 adultes. La semaine prochaine sera réservée aux adultes et la suivante aux enfants.

Si vous souhaitez vous inscrire, il reste encore des places. Le prix est de 7,50€ de l'heure pour les adultes et de 6,50€ pour les enfants. Si vous hésitez, vous pouvez venir pour une séance d'essai.



◆ Maxence et Arthur, nouveaux chasseurs

L'Association de chasse de Parcey compte 39 membres dont deux petits nouveaux, Maxence Fusaro et Arthur Gardien. Le Président Marc Humblot était très satisfait de ces deux « recrues » qui montrent le dynamisme de la société.

Côté gibier, l'ouverture a été satisfaisante avec le gibier à plumes, faisans et perdrix, en attendant l'ouverture du lièvre qui aura lieu en octobre. Les chasseurs auront droit à 14 bracelets sur trois dimanches. Pour les chevreuils, le plan de chasse prévoit 9 bracelets.

Les sangliers, quant à eux, sont bien présents sur le territoire. Vu leur nombre élevé, aucun quota n'est exigé pour les « cochons ». Des cerfs et des chamois sont également présents dans les bois de Parcey mais leur chasse est interdite. Les chasseurs déplorent les incivilités commises par des personnes peu scrupuleuses qui n'hésitent pas à laisser dans la nature des déchets variés dont des canettes cassées qui présentent un danger certain.



La matinée de dimanche s'achevait par le traditionnel casse-croûte préparé par Marcelle, Bibi et Hélène.



◆ Histoire d'eaux.

La SOGEDO a été créée en 1954. C'est le premier distributeur indépendant de France. Cette petite structure compte 350 employés répartis dans la moitié sud du pays. Son siège social est à Lyon. Elle gère l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif. C'est elle qui gère les réseaux de la commune.

Gilles Chaland est responsable des centres SOGEDO de Rochefort et de Chaussin. A la demande de Sébastien Thevenot, conseiller municipal délégué au syndicat des eaux, il est venu en mairie le 29 juin pour nous parler de son métier, chercheur de fuites et nous apporter des précisions sur le contrat d'affermage qui lie la commune à SOGEDO. Les fuites d'eau sont très nombreuses sur les différents réseaux et le rôle de M Chaland est de détecter ces fuites pour éviter les pertes. Les détecteurs se sont améliorés depuis le temps des baguettes en coudrier puisque les chercheurs de fuites travaillent maintenant avec des appareils sophistiqués, les corrélateurs acoustiques. En 2019, 38 km de réseau ont été inspectés et 40 fuites détectées sur les secteurs Rochefort et Chaussin. Malgré tout, les fuites ne sont pas toutes repérées puisque le rendement du réseau n'est que de 77%, ce qui veut dire que 23% de l'eau potable part dans la nature ! En ce qui concerne le village de Parcey, l'eau que nous consommons vient de la station de pompage de St Ylie.

Pour la partie eau potable et assainissement, la commune est en contrat avec la SOGEDO jusqu'en 2029. La compétence assainissement est reprise par les communautés de communes depuis le 1er janvier 2020 mais la commune de Parcey a demandé une délégation de compétence, jusqu'au 31 décembre 2020, que nous avons prolongée d'un an. Pour ce qui est des travaux d'entretien, M Chaland a recommandé aux conseillers présents d'attendre les résultats du SDA (Schéma Directeur d'Assainissement) avant d'entreprendre des travaux. Le SDA a été lancé par le Grand Dole sur les 48 communes, l'étude porte sur un an, ce qui permet de tenir compte des périodes humides et des périodes sèches. Les résultats devraient être connus à l'automne. L'autre gros sujet est celui de la station d'épuration. Celle de Parcey fonctionne encore bien mais elle est en fin de vie et il faudra rapidement engager une réflexion sur sa réparation ou son remplacement. A titre indicatif une station d'épuration coûte environ un million d'euros mais les subventions peuvent être substantielles. Les élus devront prendre une décision avant la fin du mandat, M Chaland sera là pour les guider.

Curage d'un puit perdu par la SOGEDO



◆ La forêt communale de Parcey.

Arnaud Delamarre, agent technique forestier rattaché à la commune, a fait une présentation de la forêt communale de Parcey aux nouveaux élus.

Dans un premier temps, il a fait une présentation générale de cette forêt qui s'étend sur 100 hectares au niveau de l'As de Pique. Arnaud Delamarre en est le gestionnaire mais c'est la commune qui décide des actions à mener pour valoriser la forêt et en assurer la pérennité. Une planification sur vingt ans (de 2020 à 2039) en fixe les grandes règles. Pour cela, de nombreuses études ont été faites et plusieurs cartes ont été établies : essences, peuplements, aménagements et équipements. Le plan sera présenté à l'automne au conseil municipal.

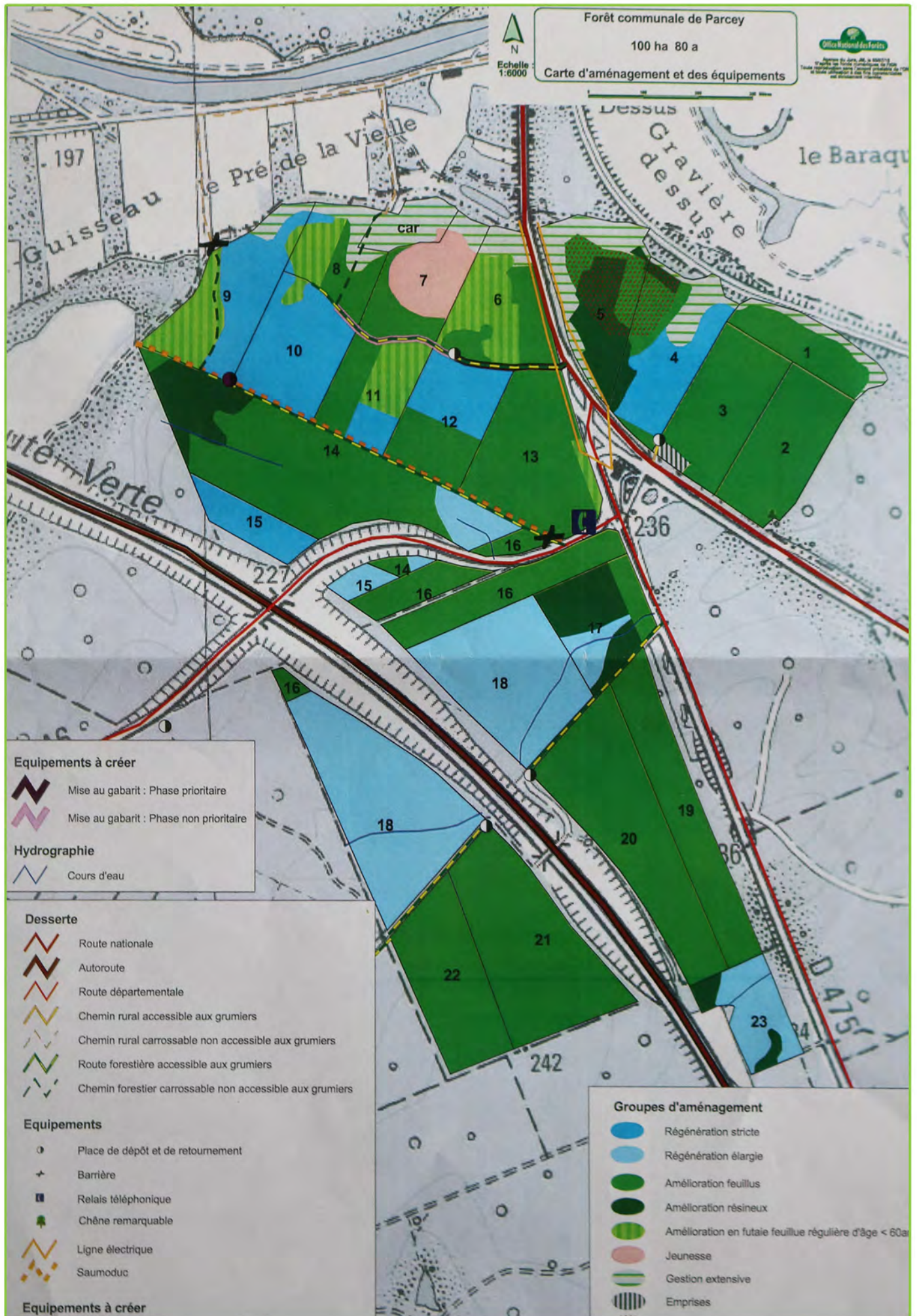
Côté recettes, entre les ventes de bois, l'affouage, et les différentes concessions (antenne SFR, saumoduc) sans oublier la société de chasse, ce sont environ 5000€ par an qui permettent de financer les dépenses. Les dépenses sont les travaux d'entretien, les frais de fonctionnement ONF et les plantations dans les zones à reboiser. Il faudra également prévoir deux places de retournement, une à l'entrée du passage à gibier, l'autre au bout de la sommière du saumoduc.

Les élus se sont ensuite rendus sur place, dans les parcelles 11 et 12 d'abord où aura lieu le prochain affouage, avec environ 200 stères de bois de chauffage (charmes). L'abattage de 33 gros arbres destinés à la vente se fera dans un deuxième temps en 2021 ou 2022. La visite s'est terminée dans les parcelles 15 et 18, parcelles qui ont malheureusement été atteintes par le scolyte (voir encadré). La parcelle 15 a été entièrement rasée et la parcelle 18 a été très endommagée par cet insecte qui s'attaque aux épicéas. L'offre actuelle étant très importante, la vente de ces épicéas se fera à un prix très bas.

Le scolyte, qu'est-ce que c'est ?

Le scolyte, ou bostryche, est un insecte qui s'attaque aux épicéas. Il hiberne dans la litière d'aiguilles sous les arbres et au printemps, les femelles en percent les écorces et pondent des œufs en creusant des galeries. A l'éclosion, les larves creusent d'autres galeries perpendiculaires aux précédentes. Privé de sa sève, l'arbre sèche en quelques mois. Ce phénomène s'est accentué depuis quelques années à cause de la hausse des températures. En effet, lorsque les hivers sont rigoureux, les scolytes sont généralement détruits. Ceci explique également que les épicéas en altitude sont moins touchés.





◆ Parcey, une commune à fort potentiel.

Sophie Horent pour Natura 2000, Hugo Barré Chaubet pour la réserve du Girard et Célia Boisson pour les Espaces Nature et Santé sont venus nous présenter leur structure.

1. Natura 2000 : Le réseau Natura 2000 a été créé en 1992, avec pour objectifs la préservation de la biodiversité et la valorisation des territoires. Ce réseau européen comprend 27 000 sites naturels dont 136 dans notre région. Le site de la basse vallée du Doubs nous concerne puisque 268 hectares de la commune de Parcey, soit 32%, sont en site Natura 2000. La zone concernée se situe à l'Ouest de la commune, aux confluences Doubs/ Loue et Doubs/Clauge.

Sophie Horent, animatrice de l'EPTB (Etablissement Public territorial du Bassin) Saône-Doubs, a rappelé les directives européennes : la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable.

Natura 2000 permet de restaurer et d'améliorer des sites naturels tels que celui de la confluence. Le cas du castor est exemplaire puisque cet animal, recherché à cause de sa fourrure, a failli disparaître avant d'être protégé dans les années 50. Il a été réintroduit dans la basse vallée de la Saône avant de remonter le cours du Doubs et de s'installer au niveau de la confluence Doubs/Clauge.

2. La réserve du Girard : c'est une réserve nationale de 135 hectares créée en 1982. Bien qu'étant sur la rive droite du Doubs, elle est située en grande partie sur la commune de Parcey puisqu'avant les travaux des années 60, le Doubs passait beaucoup plus à l'ouest (voir bulletin municipal de juillet 2016). Hugo Barré-Chaubet a précisé que la réserve du Girard est cogérée par l'Etat et par l'association Dole Environnement. La gestion du site est plus rigoureuse que Natura 2000 puisque la pêche et la chasse sont interdites. Un plan de gestion établi sur dix ans donne les orientations à suivre pour Frédéric Topin, le responsable du site et pour ses associés.

3. Espaces Nature et Santé : Célia Boisson est chargée de mission au niveau du Jura. Basé sur le volontariat, cet organisme ouvert au public réalise des cartographies des secteurs à valoriser dans le but de créer des Espaces Naturels Sensibles. Le secteur de la confluence avec le sentier Doulou est particulièrement intéressant et pourrait prétendre à obtenir la labellisation « Espace Naturel Sensible », ce qui permettrait d'obtenir des crédits pour mettre en valeur cette zone avec par exemple la création d'un observatoire ou la réalisation de panneaux d'interprétation. Pour cela, une demande de labellisation doit être faite par délibération du Conseil Municipal.



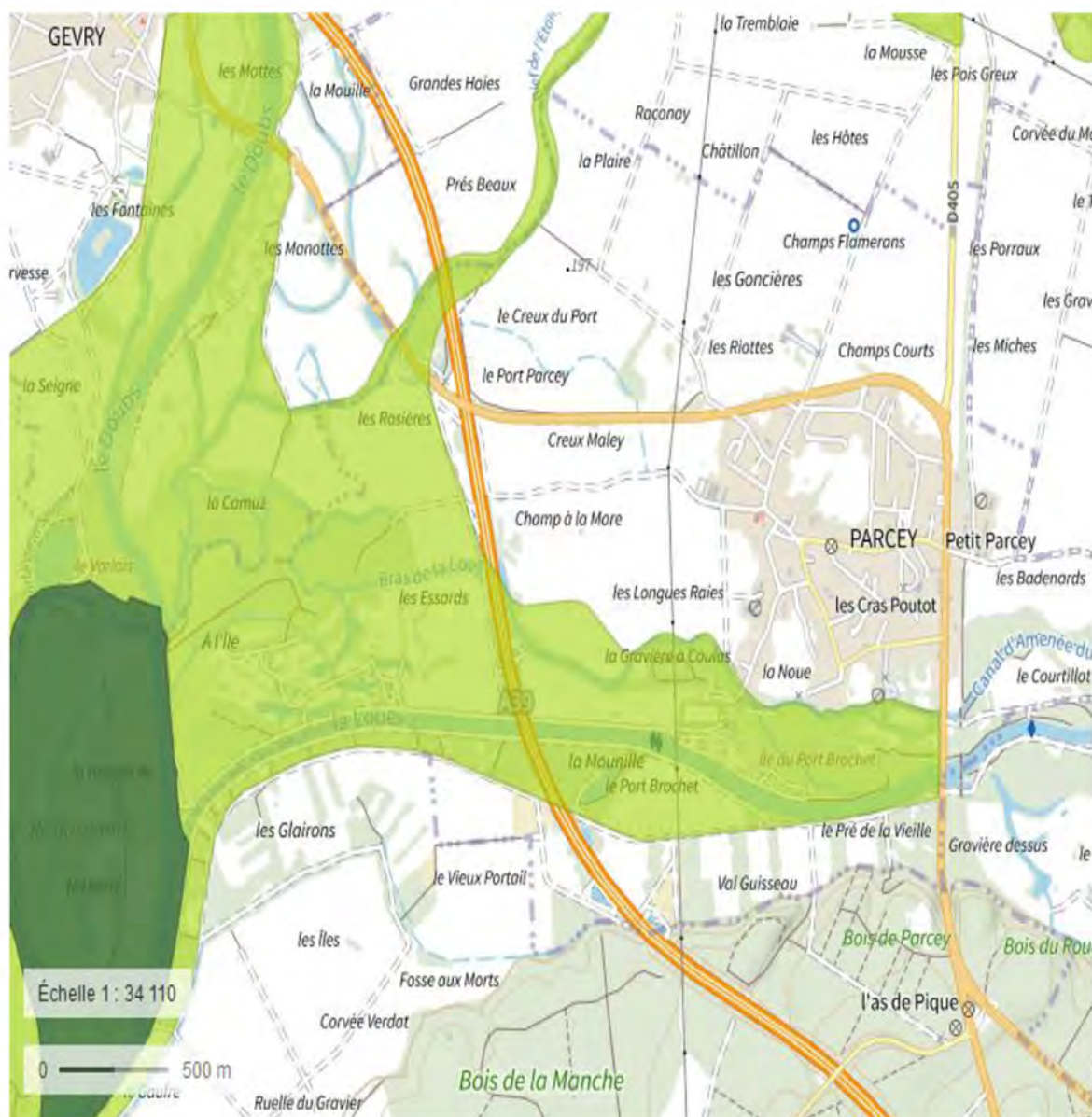


CR rencontre commune de Parcey

Point environnemental

18/09/2020

Les dispositifs de protection de l'environnement sur la commune de Parcey



Zonages environnementaux sur la commune de Parcey : Site Natura 2000 de la Basse vallée du Doubs (vert clair) et la Réserve Naturelle Nationale de l'île du Girard (vert foncé) © Géoportail

L'ADMR PARCEY LE DESCHAUX et le CCAS

pour tous,
toute la vie,
partout



Petites infos sur l'ADMR

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est le 1er réseau français associatif de proximité au service des personnes.

Ses missions :

Mettre en place et gérer des services d'aide à domicile (seule ou en partenariat) adaptés aux familles de la population locale : célibataires, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, malades.

Employer le personnel d'intervention :

Aides à domicile, techniciennes de l'intervention sociale et familiale, aides-soignantes, infirmières, ergothérapeutes, assistants de soins en gérontologie...

Développer une action collective et solidaire permettant de créer et d'amplifier le lien social et de favoriser l'intégration des personnes ou familles en difficulté

Ainsi l'action de l'association ADMR contribue au bien-être à domicile pour tous, au développement de l'autonomie des personnes, à la création d'emplois de proximité et à l'animation locale.

Pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie, elle offre des services à domicile divers : pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou encore et surtout pour continuer à bien vivre chez soi.

Ses moyens :

Une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services.

Une équipe de professionnels, composée de 15 aides à domicile qui participent régulièrement à des formations. La gestion administrative de l'association est assurée par une assistante technique.

Ses interlocuteurs :

La population et les clients de nos services, bien sûr, mais aussi tous nos partenaires, des maires à l'ensemble des acteurs locaux.

Ses services :

Aide aux familles (ex : parent malade, naissance), aide aux personnes retraitées ou malades, aide aux personnes en situation de handicap, aide de confort

Et aussi : téléassistance et petits travaux de jardinage



Pour ceux qui veulent en savoir plus :

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE PARCEY LE DESCHAUX
1 Rue d'Aval 39100 PARCEY

admr28@parcey.fede39.admr.org

Fax : 03 84 71 02 68

Tél. : 03 84 71 03 01

Le flyer de l'association
est sur le site de la
Commune

Devenez bénévole visiteur sur le secteur de Parcey !

RESERVÉ UNIQUEMENT AUX CLIENTS OU PATIENTS



Vous habitez Parcey ou les alentours ? Vous souhaitez vous engager au travers d'un accompagnement de proximité, pour créer du lien social ? Vous avez quelques heures à donner ?

Rejoignez l'Association ADMR de Parcey en devenant bénévole visiteur et en rendant visite à des personnes âgées isolées, près de chez vous.

Secteur couvert par l'Association
ADMR de Parcey



Renseignement :

Association ADMR de PARCEY -

03 84 71 03 01

Laure Girard - Fédération ADMR du Jura

03 84 47 26 31



Rencontre Convivialité Lien social Vaincre la solitude



pour tous, toute la vie, partout



◆ A partir de 60 ANS

Des activités santé **PROCHES DE CHEZ VOUS**
pour améliorer votre quotidien

L'ADMR est aussi engagée pour organiser des actions de prévention
(cafés numériques, Bus Animation Prévention Information)

En « partenariat » avec la mairie et plus précisément avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), nous avons le plaisir de vous proposer en 2021 si les conditions sanitaires le permettent :
POUR TOUS LES HABITANTS DE PLUS DE 60 ANS :

LES ATELIERS BONS JOURS

Programme de prévention piloté par les caisses de retraite (CARSAT, MSA...) et la Mutualité Française Bourgogne Franche Comté.

L'ADMR est chargée de déployer ces ateliers sur l'ensemble du département



Bon'us tonus : 7 séances de 2h

Astuces pour prendre soin de votre santé

Améliorer la qualité de l'air intérieur de votre logement
Repères sur les médecines alternatives.



Peps Euréka : 10 séances de 2h30

Astuces et exercices pour entretenir sa mémoire

Comment fonctionne votre mémoire ?
Quels sont les facteurs qui contribuent à la préserver ?



L'équilibre, où en êtes-vous ? : 12 séances de 1h

Exercices physiques pour garder l'équilibre

Quels sont les bons réflexes pour éviter une chute ?
Comment bien se relever.



Le sommeil, où en êtes-vous ? : 8 séances de 2h

Repères et conseils pour un meilleur sommeil

Comprendre les mécanismes et les troubles du sommeil



Force et forme au quotidien : 12 séances de 1h30

Exercices adaptés et variés en lien avec votre quotidien

Comment entretenir son endurance, sa force, sa souplesse ?
Mesurer vos capacités physiques avant et après l'atelier.



Vitalité : 6 séances de 2h30

Partage d'expériences pour prendre soin de soi

Connaissez-vous les alliés du mieux vivre ?
Pensez-vous avoir les bons réflexes pour préserver votre santé ?



La nutrition, où en êtes-vous ? : 9 séances de 2h

Repères et conseils pour mieux manger et mieux bouger

Où trouver les bonnes informations pour bien bouger ?
Comment manger et bouger avec plaisir au quotidien ?

ET POUR TOUS LES HABITANTS



Au printemps 2021 la **Croix Rouge** interviendra un samedi pour proposer une **journée secourisme** Sur inscription : formation d'1H 1H15 aux gestes de premiers secours pour adultes et 25 à 30 mn pour enfants Et ateliers thématiques (sans inscription) : découverte du matériel, initiation à l'auto protection du citoyen, défibrillateur, diminution des risques, 48 h sans électricité, PLS (Position Latérale de Sécurité), stop hémorragie...
Gratuit la Commune prendra en charge (environ 400 euros)

■ Social

◆ AVEC LE SISPAH

(Syndicat Intercommunal au Service des Personnes Agées et Handicapées)

En 2019, 2 ateliers se sont déroulés :

Un sur l'initiation à la tablette numérique (atelier HAPPY TAB 1)

Un autre sur « la mémoire dans tous ses états »

En 2021, 2 ateliers seront de nouveau proposés :

6 nouvelles séances de perfectionnement sur la tablette

Ateliers « mémoire en jeu » : jeux de mémoire sur tablette



◆ ACTIVITE LUDIQUE ET SPORTIVE : LE GATEBALL

A qui s'adresse ce dispositif ?

Le projet Agari s'adresse aux associations, centres sociaux, collectivités territoriales, CCAS ou CIAS ainsi qu'à tous les acteurs en contact avec les seniors de + 60 ans.

Celui-ci a pour objectif principal de prévenir, la perte d'autonomie chez les seniors par une pratique régulière d'une activité sportive douce, accessible à toutes et tous.

Très pratiquée par les seniors en Asie, d'où il est originaire, le Gateball bénéficie de plus de 60 ans de recul de politique de santé publique.

**MIXTE ET INTERGENERATIONNEL,
LE GATEBALL EST ACCESSIBLE A TOUTES ET TOUS !**

AGARI

Cette action se décompose en 5 ateliers de 2h à destination des personnes de + 60 ans.

Le groupe de 8 à 12 personnes est composé à l'échelle d'un territoire, sur 3 sites.

Un animateur de Gateball se déplace avec le matériel pour animer les ateliers.

De la découverte à la pratique, l'objectif reste néanmoins de pérenniser cette activité, à l'échelle du territoire, pour une pratique régulière.

L'objectif de l'animateur est de permettre de rendre ce groupe autonome, grâce aux connaissances acquises.

◆ Les élus et les membres du CCAS à la rencontre des seniors



Avec la crise sanitaire qui s'éternise, le repas du 11 novembre a dû être annulé. En remplacement, les élus et les membres du CCAS ont proposé aux anciens de la commune le choix entre trois formules : un repas dans un des deux restaurants de la commune, le même repas mais livré à domicile et une troisième proposition qui se déclinait sous la forme de 7 bons d'achat de 5€ à dépenser dans les commerces du village.

La distribution des bons a eu lieu ce samedi 21 novembre, moment qui a permis aux seniors d'échanger quelques paroles avec les facteurs d'un jour.

■ Travaux

◆ Bravo les gars !

Vincent et Jacques ont usé de tout leur savoir-faire pour fabriquer des distributeurs de gel hydroalcoolique. Trois prototypes ont été installés à l'école, un à l'église, un dans le local technique et le dernier salle Marteau. Sachant que le prix de tels distributeurs est de plus de 200€ dans le commerce, on ne peut que remercier nos deux employés communaux.



◆ Beau comme un tracteur !

La commune vient d'acquérir un nouveau tracteur auprès de la SARL Boilley Millet de Santans. Il faut dire que l'ancien tracteur date de 1983 et commence à montrer des signes de fatigue.

Un godet et un broyeur complètent la commande. Le coût total est de 43 459 € TTC (25 059€ pour le tracteur, 8206 € pour le godet et 4 319 € pour le broyeur).

Une subvention de 10 000 euros a été demandée et accordée par la Communauté d'Agglo du Grand Dole dans le cadre des fonds de concours. (aide de 10 000 euros maxi par an), ce qui réduit considérablement le coût.

◆ Décorations de Noël

Cette année, la salle des fêtes n'étant pas louée, le grand sapin qui devait trôner dans celle-ci, a trouvé une nouvelle place devant l'école.

Nous profiterons de l'année à venir pour trouver des nouvelles décorations pour embellir notre village en 2021.

Nous organiserons d'ailleurs un concours de la maison fleurie au printemps ainsi qu'un concours des plus belles illuminations de Noël. Affaire à suivre....



◆ Urbanisme

(en attendant un "bulletin" spécial urbanisme)

IMPORTANT,

vous souhaitez construire, aménager, modifier votre maison (ouvertures, volets...) ou ses extérieurs (terrasse, piscine, remblaiement ...) renseignez-vous à la mairie ou auprès du service urbanisme du Grand Dole.

Notre village est soumis aux règles d'urbanisme suivantes:

Plan de Prévention du Risque Inondation,
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal etc...

Afin d'éviter de mauvaises surprises, voire déconstruire, assurez-vous de la faisabilité de votre projet.

Tous les conseils sont gratuits et vous gagnerez du temps dans la réalisation de votre projet.

Alors ne prenez pas de risque !

◆ Voirie : des travaux en projet.

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre réunion publique du 9 mars dernier, un de nos axes prioritaires est l'aménagement de la RD905 dans un but sécuritaire. Nous avons rencontré à plusieurs reprises M Ringue et M Lolliot, responsables voirie au département, pour leur faire part de nos projets, c'est-à-dire l'aménagement d'une voie piétons/cyclistes aux deux sorties du village.

La sécurisation côté Loue demande un gros travail de réflexion à cause du franchissement du canal et du pont de la Loue. Aussi, nous avons décidé de donner priorité à l'aménagement côté nord avec la sécurisation de l'accès à la boulangerie. Plusieurs entreprises ont été contactées et nous avons bon espoir de voir les travaux effectués rapidement (les demandes de subventions sont en cours). Nous n'abandonnons pas pour autant l'accès côté Loue mais celui-ci sera réalisé dans un délai un peu plus long.

Nous avons également contacté plusieurs entreprises pour la réfection de la rue de la Plassotte. Là aussi, les travaux devraient être réalisés au printemps prochain. D'autres travaux de voirie sont au programme dans plusieurs rues du village (Sorbiers, Cytises, la Motte...).

◆ Voie Verte: les travaux commencent !

Ça y est! Les travaux d'élagage sur la Voie Verte ont commencé fin novembre. Les dernières autorisations manquantes ont été accordées par l'Etat et la suite des travaux va pouvoir s'enchaîner avec, on l'espère, une mise en service en septembre prochain.

A l'occasion de la création de la voie verte, nous aimerions préparer une exposition sur la ligne Grévy. Si vous avez des documents, photos ou autres, sur le passage du train dans notre commune, merci de contacter Bruno Pesenti au 07 70 40 64 73

■ EN BREF

◆ Des illuminations dans un rayon d'un kilomètre !

Madame Banet est originaire de Lorraine, une région où la tradition de Noël est très forte. Arrivée à Parcey il y a 45 ans, c'est très vite qu'elle a commencé à illuminer sa maison. Depuis 40 ans, les décorations ont été de plus en plus riches et variées, à la grande joie des habitants et des usagers de la D 905. Décorations extérieures mais aussi à l'intérieur de la maison que Madame Banet prend plaisir à faire visiter. Les thèmes varient d'une année à l'autre, pour cette année pas de thème particulier mais énormément de trésors à découvrir.



Madame Banet a tenu à entretenir cette tradition malgré l'absence de sa fille, décoratrice professionnelle, qui n'a pas pu l'aider car confinée à Dijon. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 22 janvier, bien entendu l'entrée est gratuite.

◆ Un nouvel artisan

Un nouvel artisan s'installe à Parcey. Celui-ci n'est pas un inconnu puisque c'est dans les locaux familiaux qu'il installe son atelier.

Travail du bois et menuiserie

Stéphane Banet, menuisier,

17 route nationale 06 58 30 33 84

◆ Les kakis gratuits



Le hasard fait parfois bien les choses, une initiative appréciable dans cette période morose.



◆ Restaurants à emporter



Les restaurants restent fermés pour les fêtes de fin d'année.

Alors consommons local!

Des menus vous sont proposés à emporter chaque semaine.

Des tarifs attractifs pour se faire plaisir à la maison.

Restaurant Le Parcey

03 84 71 00 57

Restaurant les Jardins Fleuris

03 84 71 04 84